



LANGUEDOC-ROUSSILLON



www.reseauenscene.fr

PROJET 2014

Sommaire

Introduction.....	3
Indicateurs prévisionnels 2014.....	4
Le socle de missions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon.....	5
1. L'information.....	5
2. L'aide à la diffusion : évolution et adaptation des objectifs.....	6
3. L'aide à la diffusion : dispositifs pour l'année 2014.....	8
Évaluation des propositions artistiques.....	8
Les dispositifs d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques.....	9
Diffusion en région : demande émise par les opérateurs.....	9
Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques.....	9
Plancher et plafond des garanties financières	10
Conditions générales applicables aux dispositifs.....	10
4. L'accompagnement des acteurs culturels à la coopération et au développement de projets européens : Antena Europe	10
Rappel du projet.....	10
Développer Antena Europe.....	11
5. Faire de l'année 2014 un tremplin pour nos projets de coopération européenne 2014-2020.....	11
Les grands chantiers et grands projets de 2014.....	13
1. Communiquer et informer de manière nouvelle : CultiZer.....	13
2. L'organisation de la rencontre plénière d'IETM, du 15 au 19 avril 2014.....	14
Une initiative d'ampleur européenne.....	14
Quelques objectifs et impacts.....	15
3. Le projet européen « Meeting the Odyssey ».....	16

Introduction

Réseau en scène Languedoc-Roussillon a pour objectifs de contribuer au développement artistique et culturel du Languedoc-Roussillon afin d'en faire une région dynamique pour les créateurs qui y vivent et une terre d'émergence de nouvelles formes artistiques. Soucieuse d'un aménagement culturel équilibré des territoires, l'association soutient les démarches visant à réduire les inégalités d'accès à la culture. Ses domaines d'intervention sont l'ensemble des musiques, l'ensemble des expressions chorégraphiques, le théâtre, le cirque et les arts de la rue. L'association contribue à prolonger la durée de vie des œuvres créées en Languedoc-Roussillon. Elle favorise leur exploitation sur de plus longues périodes via un réseau de diffuseurs efficace pour diversifier et accroître leur public. Elle stimule leur circulation par un élargissement de leurs possibilités de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon développe des actions d'information et d'animation de réseaux dans le champ professionnel du spectacle vivant. Elle met en place des processus de mises en relations et d'échanges entre les opérateurs culturels afin de faire émerger de véritables réseaux de diffusion sur le territoire régional, national et européen. Sous forme de rencontres, ces temps permettent d'ouvrir l'espace de dialogue nécessaire à la dynamique de coordination, d'échanger sur l'actualité de la diffusion artistique en région et de s'informer sur les projets de création en cours.

Le besoin de désenclaver le territoire régional et de s'appuyer sur les circulations naturelles d'échanges à renforcer conduit Réseau en scène Languedoc-Roussillon à initier une politique d'ouverture extraterritoriale en engageant des partenariats forts sur ces territoires de proximité, et à s'inscrire dans une dynamique de réseau européenne. C'est pourquoi l'association développe des projets interrégionaux, transfrontaliers et européens et s'implique dans des réseaux spécialisés en matière de coopération européenne à l'échelle régionale, nationale et internationale.

L'année 2014 est la dernière année de la convention pluriannuelle d'objectifs signée avec la Drac Languedoc-Roussillon et la Région Languedoc-Roussillon. Ce sera donc à la fois une année de bilan, mais également une année permettant de poser les perspectives du projet qui débutera à l'horizon 2015.

Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'échappe enfin pas au contexte budgétaire contraint qui se généralise actuellement, notamment sur le secteur culture. Ce contexte implique pour l'association de faire de choix encore plus précis sur ses modalités d'accompagnement des équipes artistiques et des opérateurs culturels.

En 2014, le projet de l'association s'articulera autour de deux dynamiques complémentaires :

- conforter les missions centrales de l'association (accompagnement à la diffusion, information et mise en réseau) en s'adaptant perpétuellement à l'évolution du contexte et en cherchant à maintenir, voire accroître, l'impact des aides de l'association,
- développer de nouveaux chantiers :
 - Antena Europe, pôle régional d'accompagnement au développement de projets de coopération et projets européens,
 - Meeting the Odyssey : projet de coopération européenne, dans le cadre du programme Culture,
 - Accueil au printemps 2014 d'une rencontre plénière du réseau IETM,
 - Développement du projet CultiZer : communiquer et informer de manière nouvelle.

Indicateurs prévisionnels 2014

Les indicateurs suivants sont ceux établis dans le cadre de la convention quadriennale d'objectifs et dans le cadre du projet 2012 :

Action	Indicateur	2012	2013	2014
		Réalisé 31/12	Prévision	Prévision
DIFFUSION		DIFFUSION		
Dispositifs d'aide à la diffusion	Nombres d'équipes artistiques aidées	118	90	80
	Nombre de représentations soutenues	677	510	500
	Nombre d'œuvres soutenues	138	100	90
	Moyenne de représentations soutenues par œuvre	4,91	5,1	5,6
Répartition en région/hors région des aides à la diffusion	Ratio représentations soutenues en région / représentations soutenues hors région	5/5	3,5/6,5	3/7
Charte interrégionale de diffusion	Nombre de représentations soutenues	34	30	35
Projets d'échanges interrégionaux et européens	Nombre de projets mis en place (dont coopérations durables)	6	8	10
Partenariats	Nombre de structures de diffusion soutenues en région	67	65	60
	Nombre de partenaires hors région (diffuseurs)	77	90	100
INFORMATION et ANIMATION des RÉSEAUX		INFORMATION et ANIMATION des RÉSEAUX		
Site internet	Nombre de visites annuelles (statistiques brutes)	481 693	190 000	210 000
	Nombre de visites annuelles (statistiques retraitées)	49 269	26 573	29 370
	Nombre de dossiers dématérialisés traités	0	65	80
Infobulletin	Nombre d'inscrits	4671	4000	4500
Ensemble des supports numériques	Nombre de spectacles présentés et valorisés	141	70	80
Interlock	Nombre de destinataires (4 éditions par an)	1 100	2 400	2 600
Rencontres professionnelles, rencontres de diffusion et visionnages en et hors région	Nombre de professionnels présents (moyenne de 6 rencontres par an)	430	350	400
	Nombre de rencontres organisées	10	6	6
	Moyenne de participants par rencontre	43	58	67
ACCOMPAGNEMENT du SECTEUR PROFESSIONNEL		ACCOMPAGNEMENT du SECTEUR PROFESSIONNEL		
Réseaux métiers	Nombre de réseaux métiers accompagnés	3	3	4
COREPS	Nombre de réunions plénières et du bureau exécutif	3	5	5
	Nombre de réunions emploi-formation mises en place	9	5	5
	Nombre de réunion HSCT	5	3	3
	Nombre de réunion création diffusion	4	4	4
	Nombre de professionnels bénéficiaires des réunions d'information	106	250	300
	Nombre de visites sur le site internet du COREPS (statistiques brutes)	100 802	25 000	30 000
	Nombre de visites sur le site internet du COREPS (statistiques retraitées)	6 291	1 560	1 872

Le socle de missions de Réseau en scène Languedoc-Roussillon

1. L'information

L'information est un outil central mis en place par l'association afin de développer la veille artistique.

Site internet vitrine www.reseauenscene.fr

- Outil central de l'information et de la communication de l'association
- Entièrement dynamique et administré par l'équipe
- Evolution en 2014 dans un objectif de simplification, d'amélioration ergonomique et de réduction du nombre de pages
- Objectifs 2014 : 210.000 visites

Autres espaces web

- Développement de la diffusion d'information sur CultiZer
- Sites internet liés aux projets de l'association (Meeting the Odyssey, Coreps, etc.)
- Création d'un blogue pour l'association en 2014

Infobulletin

- Envoyé à plus de 5000 adresses
- Environ 10 numéros par an
- Entre 8 et 10 oeuvres présentées par infobulletin

Infozooms

- Envoyés en fonction de l'actualité (un ou plusieurs par semaine)
- Focus sur une oeuvre, une sortie de résidence, etc.
- Base d'envoi personnalisée en fonction du contenu

Réseaux sociaux et flux de données : RSS, Twitter, Facebook ...

- L'ensemble de l'information diffusée par l'association est relayée sur Facebook et Twitter
- Objectif 2014 : augmentation des communautés réseaux sociaux à 2500 personnes

Cartes communication

- Réalisées pour accompagner une tournée et donner une visibilité nationale (Collectif En Jeux)

Interlock, le magazine de l'association

- 2 numéros par ans
- Un dossier thématique
- Un numéro dédié au bilan de l'association
- Tirage et routage : 1400 exemplaires

Aujourd'hui, le développement des outils de communication induit un travail complexe par la diversité des formes de communication et par la multiplicité des médias à mobiliser. L'objectif est de trouver, au travers d'une palette d'outils et de pratiques qui ne cesse de s'accroître, une articulation pertinente, en proposant des lignes éditoriales différentes sur chacun des médias qu'investit l'association. Il s'agit également de trouver un équilibre entre le besoin de communication institutionnelle, la communication des actions de l'association et la valorisation des projets artistiques, pour permettre de prolonger et nourrir les liens tissés entre l'association, les réseaux de programmateurs et les équipes artistiques.

La valorisation des œuvres s'effectue pour l'essentiel via l'infobulletin et les cartes com' (Collectif En Jeux) alors que le site internet et les infozooms permettent de mettre davantage l'accent sur l'actualité du secteur (appels à projet, travaux en cours, évènements, etc.).

Au-delà de ces outils transversaux dans l'action de l'association, la mise en place et l'alimentation de sites internet spécifiques et d'actions d'information intégrées aux projets que l'association développe, en direction du secteur professionnel, constitue une part importante et indispensable de la stratégie d'information mise en place.

Pour continuer à adapter ses outils aux pratiques et développer la réactivité dans la diffusion d'information, l'association scindera en 2014 la ligne éditoriale de son site internet en deux volets :

- un site internet « vitrine », destiné essentiellement à la présentation du projet, des missions et des activités de l'association, en version multilingue (français – anglais – espagnol pour commencer),
- la mise en place d'un blogue, complémentaire, structuré autour d'une ligne éditoriale plus directe et plus réactive.

Le périodique Interlock, édité par l'association, vise à valoriser l'action de coordination et de dynamique de réseaux liée à Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Ce magazine permet également de mettre en avant la parole des professionnels, dans l'ensemble des secteurs d'intervention de l'association. Il est abordé sous forme thématique et permet également de présenter des spectacles soutenus par l'association. Cette manière de communiquer, complémentaire aux outils virtuels, semble avoir un impact satisfaisant, et permet d'ancrer la trace de l'action menée par l'association.

2. L'aide à la diffusion : évolution et adaptation des objectifs

Le cœur de mission de l'association, autour de la problématique de circulation et de diffusion des œuvres, nécessite de s'adapter, en permanence, aux évolutions du contexte et du milieu professionnel. En parallèle, il est également nécessaire de continuer à adapter l'intervention de l'association pour continuer à avoir des résultats mesurables.

Cette adaptation permanente au contexte s'appuie, au sein de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, sur :

- les ateliers de réflexion et de préconisation menés par les collègues de membres qualifiés et associés,
- les travaux de réflexion engagés à l'occasion de rencontres professionnelles, notamment celle organisée en mars 2013 lors de la restitution publique du bilan de l'association.

En parallèle, pour éclairer l'intervention de l'association en 2014, nous nous appuyons sur les éléments de décryptage et d'observation fournis par l'étude nationale « Territoires et ressources des compagnies en France », réalisée par Daniel Urrutiaguer, Philippe Henry et Cyril Duchêne (DEPS, Ministère de la Culture et de la Communication).

Cette approche nous permet de préciser les modes d'intervention de l'association au regard de la typologie de projets, de territoires et de ressources établie dans cette étude :

- Les compagnies régionales, dont l'activité se réalise exclusivement ou presque (90%) sur le territoire régional d'appartenance (voire principalement localement), dans des établissements ne disposant d'aucun label du ministère de la Culture et de la Communication et dont la vocation première n'est pas artistique (écoles, maisons des jeunes et de la culture, maisons de quartier, bibliothèques, hôpitaux, prisons etc.).
- Les compagnies trans-régionales (45%), dont l'activité de diffusion de spectacles reste majoritairement située dans la région d'implantation et dans des établissements non labellisés, mais dont une part de l'activité dépend de leur capacité à développer des partenariats hors de celle-ci et avec des établissements labellisés.
- Les compagnies multi-régionales (17 %), dont la part d'activité hors de la région d'appartenance est majoritaire, a lieu parfois à l'étranger, et dans 70 % à 80 % des cas, dans des établissements non labellisés.
- Les compagnies excentrées (8%), dont l'essentiel de l'activité de programmation se déroule hors de la région du siège social, principalement dans des établissements de diffusion labellisés.

Pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon, l'objectif est d'appuyer les dynamiques des équipes qui cherchent à passer d'un groupe à l'autre. Cela permet de définir des modalités d'intervention différenciées :

- Pour les compagnies régionales, la part de la diffusion dans leurs ressources est souvent inférieur aux subventions et recettes liées à l'action culturelle. Dans tous les contextes d'action territoriale qui ne visent pas à accroître significativement leur circulation et leur diffusion, Réseau en scène Languedoc-Roussillon n'a pas vocation à intervenir au titre de ses dispositifs d'aide à la diffusion. L'essentiel du travail à mener par l'association se situe donc au niveau du repérage et de l'information, en mobilisant les outils de rencontres professionnelles, temps de visionnage, plateaux et repérages ou bien encore participation aux rencontres de diffusion entre programmeurs et artistes.

- Pour les équipes trans-régionales et multi-régionales, l'objectif est d'accompagner l'élargissement des réseaux de diffusion, au travers des différents outils mobilisés par l'association. Pour permettre aux œuvres de s'inscrire dans des réseaux nationaux, européens et internationaux, l'association engage une évolution de ses formes d'intervention, en portant une attention particulière sur l'exportation des œuvres,
- Les compagnies excentrées sont, quant à elles, des équipes qui disposent déjà d'un réseau de diffusion élargi au plan national et international. Pour celles-ci, l'association intervient de manière plus exceptionnelle, uniquement dans le cadre d'actions nationales et internationales stratégiques qui présentent un fort effet levier.

Après plusieurs années où le cœur d'intervention a été consacré à la diffusion régionale on peut poser plusieurs constats :

- une certaine forme de saupoudrage persiste dans les soutiens malgré la mise en place de conventions d'objectifs signées avec les opérateurs régionaux, conditionnant l'aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon à un nombre minimum de représentations de spectacles soutenus par an (2 ou 3 selon le volume de programmation de l'opérateur concerné),
- une tension s'exerce pour renverser le rapport entre les aides en région et hors région : en 2013, après trois commissions, le nombre d'aides en région représente deux tiers des dossiers acceptés, soit un tiers pour les aides hors région et moins de 6 % pour les aides à l'international. L'objectif de renverser le ratio entre aides en région et hors région, assigné à la convention quadriennale, est ainsi particulièrement difficile à tenir au regard du contexte financier et du repérage de l'association par les professionnels qui conduit à une augmentation importante du nombre de demandes. A titre d'exemple, l'association a reçu autant de demandes d'aides pour trois commissions en 2013 (370 demandes) que sur l'ensemble de l'année 2012 (376 demandes),
- les programmeurs, en région, sont aujourd'hui sensibilisés à la nécessité de travailler en réseau pour pouvoir bénéficier des soutiens de l'association, notamment grâce au travail d'information mis en place, que ce soit dans des réunions sectorielles, des rencontres de diffusion ou des rendez-vous individuels,
- les réseaux et collectifs se sont structurés et couvrent désormais l'ensemble des champs artistiques et l'ensemble du territoire régional et constituent donc un point d'appui important et structurant dans le repérage des œuvres et des parcours artistiques des compagnies.

Face à ces éléments de constat, et au décryptage des typologies d'équipes artistiques réalisées, il semble important de prendre plusieurs mesures principales en 2014, en recentrant l'intervention de Réseau en scène Languedoc-Roussillon sur une réelle circulation et exportation de l'œuvre.

En région, il nous semble important aujourd'hui de concentrer les interventions sur les œuvres repérées par les réseaux professionnels qui se sont constitués (notamment avec le Collectif En Jeux dont la mise en place a largement été appuyée par l'association, mais également la Diagonale, les Régionales, réseau Hip-Hop LR, Jazz en L'R, etc.), dont le partenariat est assuré au travers de conventions d'objectifs. En procédant de la sorte, cela permet de concentrer la valeur ajoutée de l'association et de maximiser ainsi l'impact de dispositifs d'aide.

La mise en sommeil du dispositif « Lieu pivot », il y a plusieurs années, était motivée par une grande difficulté à rassembler cinq programmeurs des différents départements du Languedoc-Roussillon. Alors que le travail de mise en réseau des opérateurs nous semble aujourd'hui en grande partie réalisé, cette difficulté nous paraît avoir été en grande partie résolue. La réactivation des principes de ce dispositif sera réalisée pour 2014, prenant la forme d'une évolution des dispositifs actuels, telle que décrite dans les paragraphes suivants. Principalement, les programmeurs régionaux devront désormais s'assurer, pour obtenir une aide de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, que l'œuvre qu'ils souhaitent diffuser l'est également sur les autres territoires départementaux, à l'exception des équipes artistiques émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement.

Cette dynamique sera accompagnée par la mobilisation d'autres outils :

- les plateaux artistiques et conventions réalisées dans le cadre de visionnages permettent de développer la visibilité des œuvres créées en Languedoc-Roussillon pour lutter contre l'effet « pas vu, pas pris ».
- Il s'agit également, sur les temps de visionnage, de renforcer la capacité à faire événement, à attirer une présence de professionnels extérieurs au territoire régional, par un partenariat financier intégrant un effort sur les coûts d'accueil de professionnels domiciliés hors région (Ourséanie, Cratère surfaces, Art-Pantin, Contes et rencontres, etc.).

- les conventions d'objectifs mises en place en 2013 avec les opérateurs culturels implantés en région seront poursuivies en 2014, en veillant à une couverture homogène de l'ensemble du territoire régional. De manière à renforcer la circulation des œuvres en région, les programmations de compagnies régionales devront désormais comporter un minimum de diversité quant à l'origine territoriale des équipes artistiques. Toute programmation ne comportant que des spectacles issus du département de l'opérateur sera susceptible de ne pas être soutenue.

En prenant les mesures précédentes, l'association devrait pouvoir intervenir plus fortement hors région. Dans cette optique, l'axe directeur sera d'intervenir dans une logique d'intervention proche d'un bureau-export en étant attentif aux stratégies économiques et de développement d'activités mises en place par les équipes dans ce domaine. Pour avancer aussi dans cette direction, l'association prévoit une présence régulière sur les marchés professionnels et salons internationaux, à raison d'un par an au minimum. Egalement, il sera important de continuer à construire les partenariats engagés :

- avec les organismes de la Charte interrégionale de diffusion artistique,
- avec l'Institut Français (Paris), et le réseau des Instituts Français à l'étranger,
- avec les autres organismes régionaux (réunis au sein de la Plateforme interrégionale de coopération et d'échanges pour le développement culturel) qui partagent cet objectif d'accompagnement à l'export (par exemple en 2014 : présence coordonnée et mutualisée sur le salon international de la Tanzmesse – Düsseldorf),
- avec les structures partenaires de Réseau en scène Languedoc-Roussillon, dans le cadre des projets de plateformes mis en place avec l'appui de financements européens.

3. L'aide à la diffusion : dispositifs pour l'année 2014

Réseau en scène Languedoc-Roussillon encourage la prise de risque artistique et financier en soutenant les initiatives des diffuseurs qui programment, pour un large public, des œuvres audacieuses. Sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée, l'association développe son accompagnement vers des projets professionnels structurés, repérés, dès lors qu'il y a convergence d'opérateurs sur la programmation de ces œuvres. L'association signe des conventions de partenariat avec les programmeurs s'engageant sur un volume de diffusion par saison.

Réseau en scène incite à la mise en place de logiques de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie. Egalement l'association encourage la circulation intra-régionale des œuvres en appliquant le principe de la diversité. Les opérateurs d'un département sont incités à programmer des œuvres issues d'autres départements de la région ; ainsi un spectacle ne sera soutenu que s'il est diffusé sur au moins trois départements. Exception pourra être faite pour les compagnies émergentes pour lesquelles la prise de risque artistique nécessite d'être traitée singulièrement.

L'aide que peut apporter Réseau en scène Languedoc-Roussillon est plus conséquente dès lors que les opérateurs s'inscrivent dans une démarche de soutien à la création par du pré-achat et lorsqu'ils programment plusieurs représentations tout public lors de séries. De même, les opérations portées par les réseaux existant en région bénéficient, de par leurs effets fédérateurs et structurants, d'un soutien renforcé de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Réseau en scène s'inscrit dans une démarche de coopération durable mise en place avec des lieux hors région Languedoc-Roussillon, identifiés et aptes à développer, dans le temps, de réels projets d'accueil avec son concours.

Seuls sont recevables les demandes émanant de compagnies professionnelles et de structures de diffusion titulaires ou en instance d'attribution d'une licence d'entrepreneur de spectacles.

Évaluation des propositions artistiques

Les dossiers déposés sont instruits selon un protocole défini par Réseau en scène Languedoc-Roussillon. L'association incite les porteurs de projets à suivre une logique de concertation entre la structure, les diffuseurs et les équipes, via des rendez-vous personnalisés avec ses conseillers, ou la participation aux réunions de diffusion qu'elle initie afin que les projets artistiques trouvent un rayonnement satisfaisant.

Chaque trimestre, les propositions artistiques sont évaluées sur la base d'un diagnostic et d'une expertise partagée lors d'une Commission d'attribution. Celle-ci réunit le bureau de l'association, quatre membres

associés ou qualifiés du monde artistique, issus de l'Assemblée Générale de Réseau en scène. Dans un souci d'ouverture et de complémentarité, ces membres associés ou qualifiés, mêlent à la fois des représentants d'équipes artistiques et de diffuseurs, mélangent les esthétiques et approches territoriales et sont renouvelés au bout de six commissions.

Les projets déposés suite à des appels à candidature liés à des opérations spécifiques font l'objet d'une instruction par un collège de programmeurs réunis selon la nature des manifestations.

Les dispositifs d'accompagnement des œuvres et des équipes artistiques

L'accompagnement est soumis à une évaluation du risque artistique et financier de chaque projet, Réseau en scène s'assurant de la meilleure équation entre le spectacle et la structure ou le lieu de diffusion :

- La structure d'accueil : programmation et implantation territoriale, conditions matérielles et financières de l'accueil, caractéristiques techniques (jauge, équipement...), politique tarifaire, supports de communication. Les programmeurs doivent développer une activité régulière et un véritable projet artistique, et disposer d'un budget artistique.
- L'œuvre et l'équipe artistique : parcours pertinent de l'œuvre, stratégie de développement du projet artistique, facteur d'insertion dans les réseaux de diffusion, élargissement du potentiel de diffusion.

Diffusion en région : demande émise par les opérateurs

Les accompagnements prennent la forme d'une garantie financière destinée à couvrir une partie du déficit encouru par la diffusion des œuvres hors représentations scolaires. Les opérateurs peuvent donc solliciter :

- L'aide à la série, pour une programmation, dans un même lieu, de plusieurs représentations d'une même œuvre,
- L'aide à l'accueil d'une œuvre, lorsqu'une seule représentation est programmée,
- L'aide au coût artistique, dans le cadre des arts de la rue ou des premières parties de concert.

Diffusion hors région : demande émise par les équipes artistiques

Les équipes artistiques peuvent solliciter l'aide à la mobilité destinée à couvrir une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération. Pour cela un diagnostic préalable du projet doit être effectué, en rendez-vous, par un des conseillers artistiques de Réseau en scène Languedoc-Roussillon. Ce dispositif s'applique dès lors qu'il s'agit d'une série, excepté pour les domaines de la danse et de la musique. Pour en bénéficier, le choix des équipes artistiques doit se porter vers des programmeurs dont la notoriété et l'engagement à leur égard amèneront une valeur ajoutée certaine à leur carrière, contribuant ainsi à la valorisation et la reconnaissance de leur travail ainsi qu'à l'élargissement de leur réseau de diffusion.

Les demandes d'aides à la mobilité (simples ou multiples) sont soumises à des contrats de cession. L'aide à la mobilité se porte sur une partie des frais de transports au regard du déficit de l'opération.

- Aide à la mobilité multiple : cette nouvelle aide concerne l'ensemble des champs artistiques diffusés sur le territoire national et exceptionnellement européen et international. Ce dispositif prend en compte l'ensemble des dates d'un même spectacle sur une période donnée (à minima 5 dates sur 1 mois ou 10 dates sur 3 mois) diffusé en dehors du territoire régional. Cette aide se portera sur une partie des transports au regard du déficit de l'opération.
- Mobilité à l'international : pour toute demande d'aide à la mobilité (simple ou multiple) sur le territoire européen ou international, le porteur du projet sollicitera un rendez-vous avec l'un des conseillers artistiques de l'association qui associera systématiquement l'un des coordinateurs des projets de coopération d'Antena Europe. Les demandes d'aide à la mobilité à l'international sont soumises à une série (deux représentations minimum chez le même opérateur), exception faite pour la danse et la musique.
- Cas particuliers : les accueils hors région en co-réalisation. Il s'agira alors de demandes émanant d'équipes artistiques qui auront répondu à un appel à candidatures émis par Réseau en scène Languedoc-Roussillon, concernant des manifestations telles que : Festival d'Avignon, Viva Cité, Chalon dans la rue, des marchés ou certaines opérations sur Paris.

- L'aide aux déplacements intervient exclusivement pour les spectacles sélectionnés dans le cadre de la Charte de diffusion interrégionale. Elle s'adresse aux opérateurs et porte uniquement sur les transports.

Plancher et plafond des garanties financières

	Plancher	Plafond
En région	300 €	4 500 €
Hors région (mobilité)	300 €	6 000 €*

* ce montant sera conditionné à des séries

Conditions générales applicables aux dispositifs

Opérateurs et équipes artistiques doivent disposer des licences d'entrepreneur de spectacles appropriées à leur catégorie.

Seules les représentations faisant l'objet d'un contrat de cession de droits d'exploitation ou d'un engagement direct des équipes artistiques par les opérateurs sont éligibles aux garanties financières.

Hormis les œuvres relevant du champs des arts de la rue, les spectacles doivent faire l'objet d'une billetterie.

Sauf exception motivée, un spectacle ne peut être accompagné par Réseau en scène Languedoc-Roussillon au-delà de sa deuxième saison consécutive d'exploitation.

Les représentations scolaires ne peuvent pas donner lieu à un accompagnement.

4. L'accompagnement des acteurs culturels à la coopération et au développement de projets européens : Antena Europe

Rappel du projet

Les dernières études réalisées par le Relais Culture Europe permettent de constater que les professionnels du Languedoc-Roussillon ne sont pas pionniers en terme de coopération européenne. Et s'ils ne font pas pire que la plupart des autres régions françaises, ils font plutôt moins bien que les autres régions transfrontalières et moins bien que les autres régions disposant de dispositifs d'accompagnements spécialisés (Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur...), le tout, sans évolution notable sur la dernière période de programmation.

Ce phénomène n'est pas cohérent avec d'autres éléments quantitatifs (nombre d'intermittents, de festivals...) en région Languedoc-Roussillon qui la situe comme quatrième région culturelle française. Ce phénomène ne traduit pas non plus la place du Languedoc-Roussillon comme carrefour de cultures et territoire de lien entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud, puis la Méditerranée. Enfin, ce phénomène n'est pas non plus cohérent avec l'importante stratégie de développement à l'international portée par la marque « Sud de France ».

Présentée en mai 2013 aux acteurs culturels, *Antena Europe* est pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon une stratégie partagée d'anticipation qui permet de répondre à ce constat par le développement de pratiques innovantes et précurseuses sur le territoire et permet aux professionnels de trouver de nouveaux appuis à leurs projets. Nous pensons que cette réponse est aussi l'occasion de donner une grande visibilité à l'action institutionnelle en terme de projets à dimension européenne et internationale en région.

La mise en place de ce pôle d'accompagnement vise aussi à répondre à un contexte qui appelle de nécessaires adaptations pour notre région : crise économique, profonde restructuration du paysage culturel européen, et sans doute français à moyen terme.

La réponse proposée en terme d'accompagnement n'aurait selon nous d'impact sans envisager les coopérations culturelles au sens large, en tissant des complémentarités et des partenariats avec d'autres structures têtes de réseaux : Languedoc-Roussillon Cinéma, Languedoc-Roussillon Livre et Lecture, Lo Cirdòc, Fond Régional d'Art Contemporain. Elle fait écho à la transversalité de plus en plus avérée des pratiques culturelles, dans le souci constant de mettre en synergie les compétences existantes sur le territoire visant le renforcement réciproque des acteurs tant professionnels qu'institutionnels. Elle repose sur l'expérience de l'association en matière d'accompagnement et de projets partagés et collaboratifs, tant à l'échelle régionale, qu'à l'échelle nationale, transnationale ou européenne.

Dans le but de renforcer et de stimuler les capacités des professionnels de la culture de la région à coopérer au niveau européen et international, Réseau en scène Languedoc-Roussillon souhaite développer un outil régional d'accompagnement en partenariat avec le Relais Culture Europe et les autres structures régionales.

Il s'agira donc de veiller à ce que cet accompagnement soit pleinement transversal à tous les secteurs d'activités et qu'il ait des relais nationaux si nécessaire. Réseau en scène Languedoc-Roussillon possède déjà une expérience en terme d'accompagnement au montage de projets européens pour les professionnels du spectacle vivant en région. Le projet Convivencia Pyrénées Méditerranée a servi de laboratoire en terme d'ingénierie, de retours d'expériences, et d'analyses critiques du processus. Le projet Dynamiques des Arts Vivants en Massif central, par son action « accompagnement à la mobilité » constitue aujourd'hui un autre territoire d'expérimentation de ce travail.

S'inscrivant dans une démarche de service public, cet accompagnement a vocation à s'appuyer sur différents axes :

- Veille et information en ligne sur les différents dispositifs et programmes
- Veille et information en ligne sur les dispositifs favorisant la mobilité professionnelle
- Mission d'orientation avec des réunions d'information et de sensibilisation au plus près des territoires
- Diagnostic personnalisé avec les porteurs d'un projet pouvant bénéficier de financements européens, permettant l'élaboration d'une stratégie européenne la plus pertinente possible
- Travail de mise en réseau avec des partenaires potentiels et, selon les programmes, avec les principaux interlocuteurs concernés par la mise en œuvre technique du projet et son financement
- Suivi des projets en phase de développement
- Valorisation des projets programmés/aboutis

Ce travail d'accompagnement sera réalisé en coordination avec les autres associations régionales et le Relais Culture Europe, les services instructeurs et les réseaux d'experts, pour préparer les dépôts des candidatures, notamment dans le cadre des programmes relevant de la compétence de la D.G. Education et Culture de l'Union Européenne. En aucun cas, il ne s'agira de se substituer aux porteurs de projet dans les décisions stratégiques qu'ils prendront et qui relèveront de leur responsabilité finale.

Grâce à leur expertise locale et leur connaissance des besoins et spécificités des métiers du secteur culturel en Languedoc-Roussillon, les partenaires du projet pourront faire en sorte que cet outil d'accompagnement soit également une force œuvrant à l'adaptation et l'ouverture des dispositifs communautaires aux enjeux du développement culturel.

5. Faire de l'année 2014 un tremplin pour nos projets de coopération européenne 2014-2020

Depuis plusieurs années, pour faire face aux diminutions de subventions allouées à l'association, et dans une complète cohérence avec le projet de celle-ci, le choix a été effectué de s'appuyer sur les financements européens pour assurer le développement du projet de l'association.

Ce choix a permis à l'association de s'ouvrir vers d'autres territoires en s'appuyant sur la proximité d'autres territoires d'abord. En procédant de la sorte, il s'agissait de renforcer les logiques de circulation naturelles. Ce travail a d'ores et déjà porté ses fruits en terme de mobilité artistique et professionnelle, de construction de coopérations, le développement de nouveaux réseaux pour les professionnels du spectacle vivant, etc.

Cette dynamique est renforcée aujourd'hui par la mise en place d'Antena Europe.

Au plan européen, 2014 est une année de transition, puisqu'elle marque le début d'une nouvelle période de programmation des programmes et budgets européens. Il est donc difficile d'envisager de faire aboutir de nouveaux projets sur cette année. Elle doit donc être dédiée au travail décisif d'ingénierie, de recherche de partenaires, d'investigations sur les programmes, qui garantira la capacité de l'association à mobiliser à nouveau ces programmes fin 2014 et début 2015.

Pour cela, nous proposons de nous focaliser de manière stratégique sur des espaces ou programmes qui nous semblent à fois réalistes en terme de possibilité de faire aboutir des projets, tout en étant cohérent avec nos missions :

- Poursuite de la dynamique engagée sur le territoire Massif-central (que ce soit au travers du programme Feder Massif-central, de la mutualisation de projets Feder régionaux, ou bien encore via la mobilisation du FNADT)
- Développement d'un projet de coopération transfrontalière transpyrénéen d'ampleur dont l'association serait chef de file, et qui permettrait de donner une nouvelle dynamique, suite au projet Convivencia Pyrénées Méditerranée,
- Développement d'un projet de coopération culturelle sur l'espace territorial de coopération sud européen (ex Sudo),
- Identification des possibilités de mobiliser les fonds structurels, que ce soit sur des logiques d'innovation, d'information, ou d'accompagnement de la filière.

Au-delà, il nous semble assez stratégique de profiter de cette année de transition et de démarrage des nouveaux programmes pour rechercher tous les moyens qui permanentent à l'association de mettre en place, en 2015, un programme d'accueil de professionnels internationaux en recherche de coopération (financement de coopérations bilatérales, bourses, fondations pour la culture, etc.). La capacité à accueillir des acteurs culturels étrangers, à organiser la rencontre de ceux-ci avec les opérateurs implantés en région, à favoriser la découverte du territoire est un enjeu capital pour inscrire le Languedoc-Roussillon plus fortement dans la coopération. Ce nouveau programme, à l'image des Caravanes de l'IETM, permettrait de renforcer la connaissance des acteurs culturels régionaux par d'autres acteurs européens et serait en complément important aux démarches d'accompagnement d'Antena Europe.

Réaliser la totalité de ce travail préparatoire à la période 2014-2020 est une condition à réunir pour faire aboutir nos projets. En cela, cet effort financier en 2014 (puisque'il n'y aura pas de retombée directes sur cet exercice) nous paraît décisif pour maintenir l'équilibre du projet de l'association à moyen terme.

Les grands chantiers et grands projets de 2014

1. Communiquer et informer de manière nouvelle : CultiZer

Le projet CultiZer est un projet original, mêlant acteurs culturels et TIC régionaux. Il s'agit d'un projet de développement d'applications au service des structures et acteurs culturels leur permettant :

- de développer la visibilité de leurs actions et projets,
- d'utiliser les TIC comme un outil de valorisation artistique et culturelle,
- de disposer d'outils simples et interconnectés accessibles facilement via le Web et des applications mobiles,
- de s'appuyer sur ces outils pour le développement de leurs politiques de médiation et de développement des publics.

Le projet CultiZer a pour objectif la mise en œuvre d'une plateforme logicielle encapsulant un ensemble de quatre fonctions (CultiZone, CultiVore, CultiQuizz, CultizMe) dont les caractéristiques fondamentales sont les suivantes :

- Chaque outil présente une fonction simple, efficace et utilisable indépendamment des autres mais interconnectée à l'ensemble des autres fonctionnalités proposées,
- Chaque outil est interconnecté avec les réseaux sociaux,
- Chaque outil n'est pas limité à un domaine culturel mais concerne tous les domaines du champ culturel,
- Chaque outil représente un lot de technologies extensibles et évolutives permettant l'ajout de fonctions supplémentaires destinées à développer et pérenniser le projet,
- Chaque outil est multi utilisateurs et présente un modèle de fonctionnement ouvert et collaboratif mettant en relation un ensemble d'acteurs distincts qui alimenteront de manière autonome les éléments nécessaires au bon déroulement et à l'utilisation de l'outil en question,
- Chaque outil est intégrable sur d'autres sites ou applicatifs et offre des ouvertures de connexion vers les sites, bases de données ou technologies existantes extérieures, en respectant les standards d'interopérabilité (OAI notamment),
- Chaque fonctionnalité mise en œuvre utilise une ou plusieurs technologies libres.

Le projet s'articule autour de quatre outils complémentaires et interconnectés :

- CultiZone : un moteur de recherche simple permettant à tout moment de savoir, dans une période donnée et dans un rayon géographique donné (géo-référencement et géolocalisation), en quelques clics quels sont évènements ou sites culturels accessibles,
- CultiVore : une base d'information permettant, de la manière la plus exhaustive possible, de rassembler en un seul endroit sur le Web, une médiathèque virtuelle des projets artistiques et contenus culturels : galeries de photos, vidéos, captations, biographies et d'en conserver la mémoire,
- CultiQuizz : un espace de jeux en ligne, outil de médiation ludique pour la découverte des événements, acteurs et lieux culturels et patrimoniaux,
- CultizMe : un espace personnel, placé au cœur des réseaux sociaux, permettant de produire et gérer son environnement personnel.

Ce projet est porté par un consortium composé de :

- la société ASA
- Réseau en scène Languedoc-Roussillon
- Le Passe Muraille
- Languedoc-Roussillon Cinéma

- Languedoc-Roussillon Livre et Lecture,
- Frac Languedoc-Roussillon.

Le projet a bénéficié en 2012-2013 des financements :

- de la Région Languedoc-Roussillon,
- du Ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre de l'appel à projets 2012 « services numériques culturels innovants »,
- du Feder en Languedoc- Roussillon (Union Européenne) dans le cadre de l'appel à projets 2011 « Culture numérique ».

Le projet CultiZer est, depuis mai 2013, accompagné dans le cadre d'ALteR'Incub pour structurer son modèle économique et sa pérennité. ALteR'Incub, l'incubateur d'entreprises sociales du Languedoc-Roussillon, est un département de l'URSCOP LR, créé en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, l'Europe, la Caisse des Dépôts et Consignations et plusieurs grands acteurs du secteur de l'économie sociale. ALteR'Incub se propose d'accompagner les porteurs de projets d'entreprises sociales en facilitant le lien entre la recherche (laboratoires et unité d'enseignement de sciences humaines et sociales) et les besoins d'intérêts collectifs identifiés dans les territoires ou par les filières. En mobilisant l'expérience des acteurs territoriaux et les ressources universitaires, l'incubateur se fixe pour objectif de favoriser l'émergence de projets innovants, créateurs d'emploi, de richesses économiques et de richesses sociales.

L'année 2014 sera donc consacrée :

- à mobiliser les ressources nécessaires pour la poursuite du projet (Fonds de Confiance France Active, Aide à la faisabilité, Aide à la recherche d'antériorité, etc.),
- à dérouler le plan de communication en direction des usagers du projet,
- à structurer le projet sur le plan de son modèle économique et de structuration juridique.

2. L'organisation de la rencontre plénière d'IETM, du 15 au 19 avril 2014

Une initiative d'ampleur européenne

Réseau en scène Languedoc-Roussillon, dans son optique de développement des coopérations européennes, adhère au réseau IETM depuis plusieurs années.

Pour 2014, il s'agit d'aller encore plus loin en accueillant, au printemps, une réunion plénière d'IETM à Montpellier.

Ce grand congrès européen des professionnels du spectacle vivant, qui n'a pas été accueilli en France depuis bientôt dix ans, constitue un temps de visibilité professionnelle majeur, tant à l'échelle nationale qu'europpéenne et internationale. Ce sont plus de 800 professionnels qui seront accueillis en provenance de toute l'Europe et au-delà (Corée, Australie, Etats-Unis notamment...).

Traditionnellement hébergé par de grandes capitales ou villes européennes (Dublin, Copenhague, Berlin, Athènes, Glasgow...), son accueil à Montpellier, en Languedoc-Roussillon, a pour vertu de défendre une approche décentralisée du développement culturel et constitue un appui fort de développement pour le territoire et pour tous les professionnels français, à la fois en terme d'image, et en terme de retombées économiques directes (ventes de spectacles, export...) et indirectes (réseaux, échanges de pratiques...).

A l'heure d'une mondialisation déjà bien avancée, la place des professionnels dans le concert international reste plus que jamais un enjeu fondamental, et c'est pourquoi Réseau en scène Languedoc-Roussillon et la Région Languedoc-Roussillon ont choisi d'investir fortement sur cet évènement, connaissant ses vertus structurantes en la matière.

Le projet bénéficie d'ores et déjà du soutien :

- de la Région Languedoc-Roussillon,
- de l'Institut Français,
- du Ministère de la Culture et de la Communication.

Ce projet est aussi un projet partenarial fort nous permettant de rassembler des acteurs importants :

- les contenus des tables-rondes, ateliers et conférences sont co-construits dans le cadre d'un comité technique animé par le Relais Culture Europe,
- la programmation artistique est établie par les opérateurs culturels implantés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération de Montpellier,
- un partenariat est établi avec l'ONDA, portant à la fois sur la programmation artistique mais également sur le surtitrage de certains spectacles.

Quelques objectifs et impacts

Organiser une plénière de l'IETM en Languedoc-Roussillon, c'est l'occasion de proposer un temps fort structurant, mais aussi de créer une dynamique de développement en amont et en aval du projet :

- Effets structurants en amont du projet :
 - mise en route d'une dynamique locale de développement autour du projet
 - fédération des acteurs locaux autour d'un projet fortement mobilisateur
 - travail de mutualisation autour de la préparation de l'évènement
- Effets structurants de l'évènement :
 - retombées économiques directes (hôtellerie, restauration)
 - impact fort en terme de communication institutionnelle
 - mise en réseau des acteurs et professionnels locaux
 - valorisation de l'offre culturelle du Languedoc-Roussillon (spectacles, lieux culturels et patrimoniaux)
- Effets structurants en aval du projet :
 - transformation des pratiques professionnelles
 - ouverture des réseaux de diffusion à l'international
 - positionnement du Languedoc-Roussillon comme territoire européen dynamique et innovant

Objectifs en quelques chiffres et mots clés :

- Mobilisation de 100 professionnels du Languedoc-Roussillon
- Près de 800 professionnels de la culture venus de plus de 50 pays différents
- 1 journée de pré-meeting en région et 4 journées de réunion à Montpellier
- Environ 20 spectacles du Languedoc-Roussillon présentés aux professionnels européens
- 10 lieux régionaux mis en valeur à travers des visites et des ateliers organisés sur place
- Un patrimoine et une politique culturelle mise en valeur
- Un focus important invitant les professionnels du Languedoc-Roussillon à développer leur intérêt pour l'international
- Un temps fort de réflexion autour de la coopération culturelle internationale.

3. Le projet européen « Meeting the Odyssey »

Le projet "Meeting the Odyssey" réunit plus d'une douzaine de partenaires venus de différents pays d'Europe. Les structures partenaires sont les suivantes :

- Asterions Hus, Dannemark,
- Cada Die Teatro, Italie,
- Opolski Teatr Lalki i Aktora, Pologne,
- Malta Arts Festival, Malte,
- Profit Art Company, République Tchèque,
- Regione Lombardia – Direzione Generale Istruzione, Formazione e Cultura, Italie,
- Réseau en scène Languedoc-Roussillon, France,
- Scarlattine Teatro, Italie,
- Skorohod Platform, Russie,
- Teater Vanalinnastudio, Estonie,
- Teatro della Limonaia, Italie,
- Theatro Anapoda, Grèce.

Ce projet ambitieux sera construit autour de résidences de créations artistiques qui réuniront des artistes venus de toute l'Europe afin de co produire 4 spectacles en 4 ans. Une fois les spectacles créés, plusieurs tournées seront organisées en 2014, 2015 et 2016. L'équipe artistique embarquera dans un bateau qui fera escales dans une vingtaine de ports en Europe où les spectacles seront présentés et des rencontres avec le public et les professionnels de la culture seront organisées.

Un collectage de témoignages sera fait auprès des populations sur la conception de la culture et du sentiment d'appartenance à la communauté européenne. Ces témoignages seront utilisés par les artistes afin de créer des petites formes artistiques sur les thèmes de l'Odyssey, de l'Europe et du voyage. Ces formes courtes seront présentées dans les ports sous formes de happenings.

Ce projet qui va relier l'Europe du Nord et l'Europe du sud fera également l'objet d'une recherche action sur la culture en Europe et la notion d'identité européenne. Trois pays travailleront sur ces thématiques dans le cadre d'une recherche coordonnée par Réseau en scène Languedoc -Roussillon en partenariat avec ART Factories.

Pour Réseau en scène Languedoc-Roussillon, la participation en qualité de partenaire à ce projet permettra :

- De continuer à développer ses réseaux sur l'échelle du territoire européen, en mettant en connexion ces réseaux avec des opérateurs et équipes artistiques régionaux,
- D'accompagner à travers ce projet la mobilité d'artistes et d'œuvres,
- De développer l'expertise de l'association sur ce programme en l'expérimentant concrètement.

Le projet a été sélectionné par les experts de la Commission Européenne (DG Education & Culture) et est financé dans le cadre du programme Culture de l'Union Européenne.